

Registre public des procédures

La loi allemande sur la protection des données prévoit dans son § 4g que le Délégué à la protection des données est tenu de donner accès à quiconque de manière appropriée aux données définies par le § 4e de la loi et énumérées ci-dessous.

Nous nous acquittons de cette obligation sur cette page, sans que vous ayez besoin d'en faire une demande spéciale.

1. Nom de l'organisme responsable:

- a) E.G.O. Elektro-Gerätebau GmbH
- b) E.G.O. Control Systems GmbH

2. Gérants

- a) Dr. Johannes Haupt (Président)
- b) Manfred Strobel

3. Adresse de l'organisme responsable

- a) E.G.O. Elektro-Gerätebau GmbH
Rote-Tor-Straße 14
75038 Oberderdingen
Allemagne
Téléphone: +49 (0) 70 45 45 0
E-mail: info.germany@egoproducts.com
- b) E.G.O. Control Systems GmbH
Wiesfleckenstraße 6
72336 Balingen-Frommern
Allemagne
Téléphone: +49 (0) 74 33 93 60
E-mail: info.germany@egoproducts.com

4. Description des buts

L'objet de l'entreprise est le développement, la production et la distribution de composants majoritairement électromécaniques et électroniques pour l'industrie des appareils électroménagers.

La collecte, le traitement et l'utilisation des données sont effectués dans les buts susvisés, pour l'exécution de contrats ou l'établissement de rapports de confiance similaires avec les

personnes concernées, sur la base des dispositions légales, ou dans d'autres buts autorisés aux termes de la loi BDSG.

Les autres buts de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données sont la gestion du personnel, le suivi des clients, des fournisseurs et des visiteurs.

5. Description des groupes de personnes, des données et des catégories de données concernées

- Données clients (p. ex. interlocuteurs, adresses, données contractuelles, données sur les paiements et données librement fournies par la personne concernée)
- Données du personnel (p. ex. données de planification, données contractuelles de base, données de comptabilisation, p. ex. relatives aux collaborateurs, aux candidats, aux retraités)
- Clients potentiels (p. ex. coordonnées d'adresse)
- Fournisseurs (p. ex. données contractuelles de base, données de facturation)
- Visiteurs (p. ex. coordonnées d'adresse)

dans la mesure où ces données sont nécessaires pour répondre aux objectifs cités au point 4.

6. Destinataires dont les données peuvent être communiquées

- Organismes publics en présence de dispositions légales prioritaires
- Fournisseurs externes conf. au § 11 de la loi BDSG, ainsi que
- les organismes externes et les organismes au sein d'E.G.O. pour répondre aux objectifs cités au point 4.

7. Délais ordinaires de radiation des données

Les données sont radiées automatiquement après expiration des délais prescrits par la loi ou en cas de disparition des objectifs cités au point 4.

8. Transmission de données à des États tiers

La transmission de données personnelles à des États tiers (hors UE) n'est pas prévue.